



BNP PARIBAS
PUBLIC SECTOR SCF

BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 24.040.000 euros

Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

433 932 811 RCS Paris

RAPPORT SUR LA QUALITE DES ACTIFS

30 SEPTEMBRE 2016

BNP Paribas Public Sector SCF est une société de crédit foncier régie par les articles L.513-2 et suivants du Code monétaire et financier (le "Code") qui a pour mission principale de contribuer au refinancement à moyen et long terme d'expositions sur personnes publiques du Groupe BNP Paribas.

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de BNP Paribas Public Sector SCF est établi en application des dispositions de l'article 13 du règlement n° 99-10 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'Instruction no 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 30 septembre 2016.

I – Prêts garantis

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucun prêt garanti au sens des articles L.513-3, L.513-5 et L.513-6 du Code monétaire et financier au 30 septembre 2016.

II – Exposition sur des personnes publiques

Au 30 septembre 2016, les expositions sur personnes publiques¹ représentent un montant équivalent à 2 567 millions d'euros.

¹ Montant excluant 2 créances d'un nominal cumulé de 35 M€ pour lesquelles une formalité juridique accompagnant l'acquisition n'a pu être réalisée, et au sujet desquelles il existe un risque que les garanties des agences de crédit export ne puissent être valablement mises en jeu. Ces deux créances sont désormais également exclues du calcul du ratio de couverture.

Répartition des encours par type d'exposition et par pays

Le portefeuille d'expositions sur personnes publiques de BNP Paribas Public Sector SCF se décompose de la façon indiquée ci-après.

i) Expositions directes sur personnes publiques : 524 millions d'euros.

Contrepartie	Rating de la contrepartie (*)	Encours eq euros	Montant en %	Impayés	Créances douteuses	Provisions
KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau)	AAA / AAA / Aaa	240	46%	0	0	0
Département du Nord		44	8%	0	0	0
BEI	AAA / AAA / Aaa	45	9%	0	0	0
Hauts de Seine Département	AA/ - / -	42	8%	0	0	0
Région d'Aquitaine	- / AA / -	22	4%	0	0	0
Conseil Général du Haut Rhin		22	4%	0	0	0
Conseil général de Loire Atlantique		20	4%	0	0	0
Département des Alpes Maritimes		14	3%	0	0	0
Département de la Gironde	- / AA- / -	14	3%	0	0	0
Département de la Vienne		14	3%	0	0	0
Région de Lorraine		13	2%	0	0	0
Département des Landes		13	2%	0	0	0
Conseil Régional de Bourgogne		11	2%	0	0	0
Département d'Indre et Loire		10	2%	0	0	0
		524 M€	100%	0	0	0

(*) Fitch / S&P / Moody's

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts)

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
3	197 M€	3
4	85 M€	1
6	45 M€	1
8	80 M€	5
9	11 M€	1
10	72 M€	5
13	20 M€	1
14	14 M€	1
	524 M€	18

ii) Expositions garanties par des personnes publiques: 2 043 millions d'euros.

Ce montant correspond exclusivement à des expositions garanties par des personnes publiques. Les garants agissent directement pour le compte des Etats, par conséquent les garanties s'apparentent « prudemment » à des garanties souveraines.

Garant souverain	Notation du garant (*)	Encours eq euros	Montant en %	dont impayés	dont créances douteuses	Provisions
France	AA / AA / Aa1	704 M€	34%	5 M€	1 M€	0
Allemagne	AAA / AAA / Aaa	715 M€	35%			0
Royaume Uni	AAA / AA+ / Aa1	363 M€	18%			0
USA	AA+ / AAA / Aaa	261 M€	13%			0
		2,043 M€	100%	5 M€	1 M€	0 M€

Les échéances impayées ainsi que les encours douteux sont intégralement couverts par des garanties d'agences de crédit export.

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts) :

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
<1	22 M€	23
1	157 M€	42
2	122 M€	50
3	170 M€	18
4	415 M€	41
5	567 M€	34
6	590 M€	26
	2,043 M€	234

III – Organismes de titrisation et entités similaires

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucune part ou titre de créances d'organisme de titrisation et entités similaires au 30 septembre 2016.

IV – Valeurs de remplacement

Au 30 septembre 2016, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par BNP Paribas Public Sector SCF sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 71 millions d'euros.
- Dépôt à terme à 28 jours des sommes provenant du placement d'un emprunt subordonné : 65 millions d'euros.
- Dépôt à terme à 28 jours des sommes provenant du placement du capital : 24 millions d'euros.

Les placements effectués auprès de BNP Paribas S.A sont régulièrement renouvelés pour des durées inférieures à un mois. Voici les caractéristiques des placements en cours au 30 septembre 2016 :

Titre	Contrepartie	Rating de la contrepartie (*)	Échéance	Nominal	Devise
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / A / A1	26/10/2016	65 M€	EUR

(*) Fitch / S&P / Moody's

V – Remboursements anticipés

8 emprunts ont fait l'objet de remboursements anticipés au cours du troisième trimestre 2016, pour un montant total équivalent à 4 millions d'équivalents euros, représentant, en moyenne sur la période, un taux annualisé de 1.34% de l'encours moyen début de mois.

VI – Risque de taux

BNP Paribas Public Sector SCF ne doit assumer aucun risque de change et aucun risque de taux, et pratique donc une couverture quasi-systématique des nouvelles opérations (achat d'un nouveau portefeuille de créances, nouvelle émission) par des swaps de devise et des swaps de taux :

- L'ensemble des créances du portefeuille à taux fixe et la majorité des créances à taux révisable sur des index à 3 ou 6 mois sont swappés contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations foncières, qui sont le plus souvent à taux fixe, sont swappées contre Euribor 1 mois.
- Les emprunts subordonnés « relais » de BNP Paribas Public Sector SCF, qui lui servent à refinancer l'achat de portefeuilles d'actifs dans l'attente de la prochaine émission d'obligations foncières, sont également indexés sur Euribor 1 mois.
- Le cash en provenance des remboursements des créances du portefeuille est utilisé régulièrement pour rembourser les emprunts subordonnés « relais » ou est laissé à court terme sur le compte courant cash de BNP Paribas Public Sector SCF.

Le seul risque de taux est donc un risque sur les « fixings », mais ce risque est très limité car il s'étend sur une période de moins d'un mois, et de façon marginale sur une période de quelques mois, grâce à notre choix d'indexer la plupart des actifs et les passifs sur Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement BNP Paribas qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposés par la documentation du programme d'émission : A1 (court terme) par Standard & Poor's, et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch. En cas d'abaissement de la notation de BNP Paribas en dessous de ces niveaux il faudra qu'elle soit remplacée par une contrepartie de swap éligible.

Au 30 septembre 2016, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan, y compris fonds propres était de 0.4 million d'euros pour une hausse des taux de 2 %.

Cette sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan à un mouvement défavorable de taux de 2 % représente environ 1.6% du montant des fonds propres de BNP Paribas Public Sector SCF.

VII – Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours

Au 30 septembre 2016, les informations sur les besoins de trésorerie à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les flux prévisionnels des actifs représentent un montant total de 384 millions d'euros, dont
 - 353 millions d'euros pour les créances de prêts ;
 - 89 millions d'euros provenant de l'arrivée à échéance de dépôts à terme.
- Les flux prévisionnels de remboursement des passifs s'élèvent à 347 millions d'euros, dont :
 - 347 millions d'euros correspondant au remboursement d'emprunts non privilégiés.
 - 1 millions d'euros d'intérêts sur les obligations foncières;
- Le montant des valeurs de remplacement pouvant être utilisés en couverture d'un besoin de liquidité² s'élève à 53 millions d'euros

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.

Fait à Paris, le 14 novembre 2016



Mme Véronique FLOXOLI
Directrice Générale Déléguée de BNP Paribas Public Sector SCF

² Ne tenant pas compte des dépôts à terme, qui sont pris en compte dans les flux de l'actif.

